



## **APPEL AUX ARTISTES-GRAFFITEURS**

Programme de prévention et de soutien relié aux tags et graffitis

Fresque graffiti 2020

**Endroit : 33 rue Laval & 167 rue Wellington, Gatineau, J8X 3G8**

Début de l'appel : 3 juin 2020

Date limite : 15 juillet 2020

Réalisation : août - septembre 2020

Thème : Libre

Cachet d'artiste(s) : 20 000 \$

Superficie 33 rue Laval : 224 m<sup>2</sup>

Superficie 167 rue Wellington : 294 m<sup>2</sup>

Suite à un appel à projets qui a eu lieu en janvier 2020, le projet proposée par Vision Centre-ville a été retenu et bénéficiera d'un soutien technique et financier du Programme de prévention et de soutien relié aux tags et graffitis.

Le comité de sélection du projet composé des bailleurs de fonds, Vision Centre-Ville, Groupe Heafey, Groupe Marc Dubé et la Ville de Gatineau ainsi que d'autres intervenants du milieu invitent des artistes-graffiteurs à soumettre une proposition de fresque. Les œuvres visuelles et permanentes seront situées au 33 rue Laval et au 167 rue Wellington au centre-ville de Hull. L'emplacement des œuvres, qui se trouveront à l'entrée du secteur festif et gastronomique de la rue Laval ajoutera assurément de la couleur et de l'ambiance au quartier visité par de nombreux touristes, travailleurs gouvernementaux et résidents.

### **THÈME**

Inspirez-vous! Éclatez-vous. Impressionnez-nous!

Thématique libre. Nous recherchons une œuvre diptyque de calibre international comme on en retrouve à Wynwood (Miami), à Montréal et dans d'autres grandes villes du monde.

## **MATÉRIEL À FOURNIR ET OBLIGATIONS DE L'ARTISTE**

- Envoyer de 1 à 4 œuvres préliminaires (croquis/dessins);
- Spécifier clairement la disposition de l'œuvre sur le mur (voir annexe A);
- Inclure un traitement visuel sur la fenêtre qui sera exécuté par impression numérique ;
- Soumettre un portfolio numérique incluant de 5 à 10 œuvres récentes et/ou lien web. Optionnel : lien d'un site internet, page Facebook ou Instagram;
- Préparer un texte de présentation d'un maximum de 250 mots incluant : une description de l'œuvre proposée, une courte description de la démarche proposée et une brève présentation de l'artiste;
- Noter que la réalisation de l'œuvre est la responsabilité de l'artiste. Une entente de service sera signée avec la Ville de Gatineau;
- Établir avec la Ville, une liste d'équipement et de matériel requis au moins deux semaines avant le début du projet (échafaudage, peinture);
- Respecter l'échéancier de travail convenu avec la Ville. Cet élément fera partie de l'entente de service;
- Démontrer et expliquer les techniques et/ou les procédures proposées pour assurer la résistance de l'œuvre dans le temps (type de peinture, protection, etc.).

## **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Le comité de sélection utilise les critères de sélection comme outils d'évaluation des candidatures et des propositions. L'évaluation des candidatures et des propositions porte sur les critères suivants :

- Proposition d'artistes de l'Outaouais;
- Excellence et qualité des projets réalisés;
- Créativité et originalité de la démarche;
- Coup de cœur du comité;
- Expérience dans la réalisation de projets comparables;
- Intégration du projet dans l'espace d'implantation;
- Impact visuel du projet;
- Aspects fonctionnels et techniques;
- Pérennité des matériaux et facilité d'entretien de l'œuvre;
- Adéquation du projet avec l'enveloppe budgétaire disponible (respect du budget);

## **PROCESSUS DE SÉLECTION**

### **Rôle du comité de sélection**

Le comité de sélection est responsable du choix de l'artiste(s) retenu. Le responsable du concours agit à titre d'animateur et appui logistique (préparation des rencontres) lors des séances du comité.

### **Composition du comité de sélection**

Un comité de sélection sera mis sur pied spécifiquement pour concours. Il est composé d'un minimum de 5 membres, parmi les personnes suivantes :

- Un représentant du quartier;
- Conseiller municipal du district,
- Un représentant de Vision Centre-Ville;
- Un représentant du Groupe Heafey;
- Un représentant du Groupe Marc Dubé;
- Un représentant de la Ville de Gatineau;
- Un représentant du milieu artistique;
- Un membre de la Commission Jeunesse du secteur Aylmer.

### **CACHET D'ARTISTE**

Le cachet d'artiste couvre l'intégralité du financement destiné à l'artiste, au groupe d'artistes et/ou à tout autre assistant ou sous-traitant participant à l'exécution du mandat. Lorsque plusieurs artistes sont impliqués dans la soumission d'un projet, la répartition du cachet entre les parties impliquées sera déterminée avant le démarrage du projet et les contrats conclus avec chaque artiste.

Un cachet supplémentaire de 1 500\$ pour la préparation et la livraison de fichier numérique sera ajouté au cachet dans le cas où une proposition est retenue qui comprend un revêtement pour les fenêtres.

## **PROCÉDURES POUR DÉPOSER UN DOSSIER**

### **Rôle du responsable du concours**

Toutes les questions relatives à ce concours doivent être adressées au responsable du concours :

#### **Julie Vallon**

Responsable, programme

SLSDC

Responsable - Opérations et installations sportives

Loisirs, sports et développement des communautés

Ville de Gatineau

Téléphone : 819 243-2345, poste 2672

Courriel : [vallon.julie@gatineau.ca](mailto:vallon.julie@gatineau.ca)

Tous les documents remis par courriel par un candidat sont vérifiés par le responsable du concours quant au respect des éléments à fournir et à leur conformité. Les candidatures non conformes ne sont pas soumises pour analyse par le comité de sélection.

**ANNEXE A**  
**Emplacement de la fresque – 33 rue Laval**



**Emplacement de la fresque – 167 rue Wellington**

